Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 51 (2024)

Heft: 2: Un garde-manger bien garni : la Suisse étoffe ses réserves d'urgence

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Impressum

La «Revue Suisse», le magazine des Suisses-ses de l'étranger, paraît pour la 49e année six fois par an en français, allemand, anglais et espagnol, en 13 éditions régionales, avec un tirage total de 431 000 exemplaires, dont 253 000 électroniques.

Les nouvelles régionales de la «Revue Suisse» paraissent quatre fois par an.

La responsabilité du contenu des annonces et annexes publicitaires incombe aux seuls annonceurs. Ces contenus ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la rédaction ni celle de l'organisation éditrice

Tous les personnes enregistrées auprès d'une représentation suisse reçoivent le magazine gratuitement. Les personnes non inscrites auprès d'une représentation suisse en tant que Suisses-ses de l'étranger peuvent s'abonner (prix pour un abonnement annuel: Suisse, CHF 30.—/Étranger, CHF 50.—)

ÉDITION EN LIGNE www.revue.ch

DIRECTION ÉDITORIALE Marc Lettau, rédacteur en chef (MUL) Stéphane Herzog (SH) Theodora Peter (TP) Susanne Wenger (SWE) Paolo Bezzola (PB, représentant DFAE)

PAGES D'INFORMATIONS OFFICIELLES DU DFAE

La responsabilité éditoriale de la rubrique «Nouvelles du Palais fédéral» est assumée par la Direction Consulaire, Innovation et Partenariats, Effingerstrasse 27, 3003 Berne, Suisse.

kdip@eda.admin.ch | www.eda.admin.eda

ASSISTANTE DE RÉDACTION Nema Bliggenstorfer (NB)

TRADUCTION SwissGlobal Language Services AG, Baden

DESIGN Joseph Haas, Zurich

IMPRESSION Vogt-Schild Druck AG, Derendingen

ÉDITRICE

La «Revue Suisse» est éditée par l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE). Adresse postale de l'édition, de la rédaction et du sponsoring: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, 3006 Berne.

revue@swisscommunity.org Tél. +41 31 356 61 10 Coordonnées bancaires: CH97 0079 0016 1294 4609 8 / KBBECH22

CLÔTURE DE RÉDACTION DE CETTE ÉDITION 1ºr février 2024

CHANGEMENT D'ADRESSE Veuillez communiquer tout changement à votre ambassade ou à votre consulat. La rédaction n'a pas accès à vos données administratives.



Un intergroupe parlementaire pour la Cinquième Suisse

L'intergroupe parlementaire «Suisses de l'étranger» s'est réuni pour la première fois dans sa nouvelle composition pendant la session de printemps du Parlement suisse. Ce qui nous donne l'occasion de nous pencher sur ce qu'il se passe sous la Coupole du Palais fédéral et de découvrir en quoi consiste le travail de cet intergroupe.



Les membres de l'intergroupe parlementaire se réunissent souvent au petit matin au Palais fédéral, comme ici lors d'une discussion avec l'ancien Chancelier fédéral, Walter Thurnherr. Photo d'archives Danielle Liniger (2023)

À première vue, les abeilles, le mouvement scout et la Cinquième Suisse ont assez peu de choses en commun. Pourtant, un intergroupe parlementaire est dédié à chacun de ces thèmes. Ces intergroupes offrent aux conseillers nationaux et aux conseillers aux États la possibilité de se réunir en fonction de l'intérêt qu'ils partagent pour un domaine en particulier et de tisser des liens entre eux et avec des groupes d'intérêt externes.

L'intergroupe parlementaire «Suisses de l'étranger» a été fondé en 2004 dans le but de sensibiliser davantage le public aux questions relatives à la mobilité internationale des Suisses et de mieux défendre les intérêts politiques de la Cinquième Suisse. L'intergroupe constitue ainsi une passerelle importante entre les Suisses de l'étranger et l'Assemblée fédérale suisse.

La composition de l'intergroupe se renouvelle au début de chaque législature. Tandis qu'il peut se produire un ou deux changements parmi ses membres, ses coprésidents restent les mêmes. Il s'agit d'Elisabeth Schneider-Schneiter (Le Centre, BL), de Carlo Sommaruga (PS, GE) et de Martina Bircher (UDC, AG). Ils sont soutenus dans leur travail par le bureau de l'intergroupe, actuellement constitué de Nicolas Walder (Les Verts,

GE) et Laurent Wehrli (PLR, VD) ainsi que de la directrice de l'Organisation des Suisses de l'étranger, Ariane Rustichelli. L'OSE fait office de secrétariat pour l'intergroupe parlementaire et prépare, en collaboration avec les coprésidents, les contenus des rencontres.

Les réunions ont lieu quatre fois par année, au début des sessions du Parlement. Sous la direction des coprésidents, les membres de l'intergroupe parlent des interventions politiques à l'ordre du jour et de leurs conséquences pour la Cinquième Suisse. De plus, des experts externes sont régulièrement conviés à ces séances. Ils permettent aux conseillers nationaux et aux conseillers aux États de se faire une idée plus précise des sujets importants pour les Suisses de l'étranger. Durant la nouvelle législature, l'intergroupe étudiera essentiellement les meilleurs moyens de mettre en œuvre les exigences du manifeste électoral de l'OSE pour la période allant de 2023 à 2027. En s'appuyant sur ces exigences, les membres de l'intergroupe parlementaire «Suisses de l'étranger» déposent régulièrement des interventions parlementaires, par exemple, ou posent au Conseil fédéral des questions critiques.

SMILLA SCHÄR, SWISSCOMMUNITY